

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



الجمهورية الإسلامية الموريتانية  
البعثة الدائمة لدى هيئة الأمم المتحدة

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MISSION PERMANENTE AUPRES DES NATIONS UNIES

PRESS RELEASE

Discours

de

S.E.M. Mohamed Ould Bellal

Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération

2. P. R. ... 6. 011 ...

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer, au nom de la délégation de mon pays, mes chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la 59ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je suis convaincu que votre grande sagesse et votre riche expérience constitueront le meilleur gage pour le succès de nos travaux.

Je voudrais remercier votre prédécesseur, M. Julien Robert Hunt, Ministre des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur de Sainte Lucie qui a dirigé avec compétence les travaux de la dernière session.

J'aimerais aussi exprimer mes félicitations et ma haute estime à S.E.M. Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies ainsi qu'à l'ensemble de ses collaborateurs pour les immenses efforts qu'il ne cesse de déployer pour la réalisation des nobles idéaux de notre organisation.

C'est le lieu d'exprimer notre grande satisfaction pour les actions entreprises depuis la dernière session de l'Assemblée générale notamment la réunion du segment de Haut Niveau du Conseil Economique et Social, tenue à New York sur la mobilisation des ressources et la création d'un environnement propice à l'éradication de la pauvreté à travers la mise en place de programmes d'intervention en faveur des Pays les Moins Avancés.

C'est dans ce cadre que notre pays a eu le privilège d'abriter en avril dernier, l'atelier préparatoire au niveau de la sous-région qui a réuni des départements ministériels, les partenaires au développement et les organisations de la société civile.

Par ailleurs, nous saluons les efforts relatifs à la définition des priorités et mesures nécessaires à la mise en oeuvre des recommandations de la conférence de Monterrey consacrée au financement du développement et à l'exécution des décisions du Sommet de Johannesburg sur le développement durable ainsi que les objectifs de développement du millenium. Il m'importe de noter ici que ces objectifs demeureront hors de notre portée, si des efforts conjugués au niveau du G8 et des pays industrialisés ne sont pas déployés vers davantage d'aide et de soutien en faveur des pays en voie de développement.

Monsieur le Président,

La réalisation des objectifs du développement, de la sécurité et de la stabilité demeure intimement liée au traitement efficace de la violence et du terrorisme. Le phénomène du terrorisme revêtissant un caractère global, son traitement doit nécessairement l'être aussi.

Ce combat doit également s'appuyer sur une vision intellectuelle et culturelle fondée sur la complémentarité entre les civilisations, et sur le rejet absolu du recours à la confrontation.

Nous ne devons non plus perdre de vue l'impact du déséquilibre dans le niveau de développement entre les pays riches et les pays pauvres, car la pauvreté et le sous-

développement social scientifique et technologique constituent l'une des premières causes de tension, de violence et d'extrémisme.

En fait, le développement du phénomène du terrorisme et les conséquences dramatiques qu'il engendre, matérialisées par la terreur et la destruction, impose à la Communauté internationale une concertation et une coordination accrues et davantage d'efforts en vue d'éradiquer la menace qu'il fait peser sur l'humanité tout entière.

Mon pays, la Mauritanie, condamne fermement le terrorisme sous toutes ses formes, y compris la prise d'otages et leur assassinat et réaffirme son engagement à lutter contre ce phénomène étranger à notre société et à nos saintes valeurs islamiques qui réprouvent la violence et l'extrémisme, et appellent au dialogue, à la compréhension, à la tolérance et à l'acceptation de l'autre.

**Monsieur le Président,**

Il est clair que les échecs répétés de la Communauté internationale dans le respect de ses engagements relatifs à l'instauration de la paix globale, juste et durable au Moyen-Orient et à l'établissement de l'Etat Palestinien indépendant à côté de l'Etat d'Israël demeurent la première cause d'insécurité et d'instabilité dans la région, et du développement de l'extrémisme et de la violence dont tous continuent de souffrir.

C'est pourquoi, il est grand temps que la Communauté internationale, représentée par le Conseil de sécurité de l'ONU par la présente et auguste Assemblée et par l'ensemble des institutions régionales et internationales dont le quartet – il est grand temps, dis-je qu'ils unissent leurs efforts en vue d'instaurer la paix et la stabilité au Moyen-Orient qui n'a que trop souffert et avec lui le reste du globe, des effets destructeurs des guerres.

Il est grand temps que ces différents acteurs oeuvrent pour l'application de l'initiative de paix arabe en vertu de laquelle les pays arabes garantissent à Israël une paix globale et des relations normales prometteuses, en échange du retrait total des territoires Palestiniens, Syriens, et Libanais jusqu'aux frontières du 4 juin 1967, de l'établissement d'un Etat Palestinien indépendant avec pour capitale la partie Est d'El Qods et d'une solution juste et consensuelle de la question des réfugiés. Il est évident qu'il n'y a pas de voie à la réalisation de ce noble objectif en dehors de la redynamisation du processus de paix et de la reprise des négociations dans tous ses volets, conformément à la plate forme de Madrid, au principe de la terre contre la paix, de la feuille de route et des résolutions de la légalité internationale y afférents.

**Monsieur le Président,**

Nous suivons avec intérêt l'évolution de la situation en Irak et réaffirmons notre attachement à son unité, à son intégrité territoriale, à sa souveraineté, à son indépendance et à la non ingérence dans ses affaires intérieures.

Mon pays réaffirme également son soutien au peuple frère irakien, à son Conseil national de transition et à son gouvernement provisoire, dans leurs efforts visant à surmonter les difficultés qui entravent leurs aspirations à la sécurité, à la stabilité et à la mise en place des institutions de l'Etat.

Nous suivons avec le même intérêt l'évolution de la situation au Darfour. Nous saluons à cet égard les efforts louables que déploie le Gouvernement Soudanais, en collaboration avec l'Union Africaine, la Ligue Arabe et l'ONU en vue de trouver des solutions aux volets humanitaire, sécuritaire et politique de la crise. Nous demandons aux acteurs régionaux et internationaux d'appuyer ces efforts et d'accorder au Gouvernement Soudanais le temps nécessaire lui permettant d'honorer ses engagements loin des menaces d'intervention armée, d'imposition de sanctions et de toute propagande tendancieuse, visant à donner au problème du Darfour un caractère ethnique ou racial.

A cet égard, je me félicite des résultats positifs enregistrés à l'issue des négociations de paix d'Abuja et de N'Djamena parrainées par l'Union Africaine.

S'agissant du Sahara Occidental, la Mauritanie soutient les efforts déployées par l'ONU et par son Secrétaire Général en vue de trouver un règlement définitif garantissant la stabilité dans la région et bénéficiant de l'accord de toutes les parties.

A l'échelle de notre continent africain, mon pays se félicite des décisions adoptées récemment par les institutions et organismes de l'Union Africaine, en particulier le programme stratégique de développement qui constitue un cadre institutionnel du NEPAD ainsi que la création d'un Parlement africain et d'un Conseil de sécurité et de paix qui traduisent ainsi les efforts des dirigeants du continent visant à édifier un espace de sécurité de nature à aider à relever les défis actuels.

Au plan international, la République Islamique de Mauritanie renouvelle sa position de soutien à la Chine Populaire, en sa qualité de représentant unique et légal du peuple chinois et apprécie à cet effet, les efforts que déploie le Gouvernement Chinois en vue de sa réunification par les moyens pacifiques.

#### **Monsieur le Président,**

Mon pays a l'honneur de présider l'actuelle session du Conseil de la Ligue arabe au niveau des Ministres des Affaires Étrangères et à cette occasion, il m'importe de souligner que le Sommet arabe de Tunis a réaffirmé la volonté de tous les Etats arabes de poursuivre le processus de réforme et de modernisation en cours à travers le renforcement de la démocratie, l'élargissement de la participation politique, le respect des droits de l'homme, la promotion de la femme, étant entendu que cette évolution sera progressive, graduelle, non imposée de l'extérieur et adaptée aux conditions socio-culturelles spécifiques des Etats de la région.

La Mauritanie, en ce qui la concerne, poursuit ses efforts dans cette direction, sous la conduite du Président de la République, Son Excellence Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, et continue d'oeuvrer pour la construction de l'Etat de droit et le renforcement de la politique de bonne gouvernance à travers la promotion d'un système de démocratie pluraliste, l'exécution de programmes nationaux de lutte contre la pauvreté

